SPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Bulletin n° 53
Mars 2010

Assemblée générale 2009

© Piet Spaans

Cordulie arctique

Rapport moral du Président du CREN le 23/01/2010

RAPPORT MORAL

Madame, Monsieur,

C'est avec joie que nous vous accueillons cette année en Creuse , à St Maurice La Souterraine , et nous vous remercions d'avoir répondu aussi nombreux à notre Assemblée Générale pour 2010.

Tout d'abord nous vous adressons tous nos vœux pour cette Nouvelle Année, ainsi que pour vos proches.

Faire le point sur l'année écoulée est souvent un exercice qui peut être fastidieux – surtout pour l'auditoire – je tacherai donc d'être le plus concis et clair que possible.

Plusieurs événements majeurs sont intervenus en 2009.

Au plan national La Loi Grenelle 1, adoptée par les députés et les sénateurs en Août dernier, inscrit dans la loi la reconnaissance officielle des CREN :

•Août 2009 Loi « Grenelle I » promulguée article 24 (L'Etat se fixe comme objectif la création, d'ici à 2012, d'une trame verte […] et bleue […]. A cet effet, l'action des Conservatoires d'espaces naturels sera confortée par une reconnaissance spécifique.)

Mais celle-ci prévoit que la loi Grenelle 2 : « loi opérationnelle » doit faire cette année l'objet d'un décret, dictant les conditions d'Agrément des CREN par l'Etat et la Région. Agrément auquel nous devrons candidater .

Notre Fédération et nous mêmes souhaitons que ce décret d'application légitime plus précisément notre « statut» et les moyens qui nous seront alloués afin d'élargir notre horizon auprès de nos partenaires par une reconnaissance indéniable.

Autre point fort, celui-ci régional, l'accord de coopération que nous avons signé le 24 septembre avec le PNR Millevaches et son Président Christian AUDOUIN, en présence du député et Président du Conseil Général de la Corrèze, François HOLLANDE.

Cet accord que nous souhaitions depuis de nombreuses années, avec la crainte qu'il ne voit pas le jour, nous permettra de renforcer conjointement nos actions sur ce vaste territoire où nous sommes présents sur 1000 ha, soit 40 % de la surface des sites que nous gérons.

Notre accord avec le PNR Périgord Limousin est arrivé à échéance après cinq ans d'une coopération fructueuse , son renouvellement est prévu en 2010.

Une convention a également été signée au printemps avec la société d'exploitation de carrières TARMAC Granulats, nous donnant accès à leurs carrières pour la protection de la faune qui s'y abrite, et la formation du public scolaire en particulier par des visites commentées.

Enfin notons l'inauguration de l'Ile de Chaillac, commune de Chaillac, site privilégié disposant d'un somptueux corps de ferme à rénover. Nous étudions avec la communauté de communes, l'installation d'agriculteurs sur ce site.

Par ailleurs deux futurs chantiers de grands travaux nous préoccupent :

En premier les travaux de doublement de la RN 141 Limoges Saint-Junien touchant le site de la tourbière du Petit Moulin à VEYRAC, comme vous avez pu en prendre connaissance dans notre dernier bulletin . Des discussions sont en cours avec la DREAL, mais une réelle compensation n'est pas évidente .

En second le Projet de LGV Limoges-Poitiers lancé il y a un an nous inquiète dans l'hypothèse où il viendrait à passer par l'un ou l'autre de nos sites de la vallée de la Gartempe, ou trop près d'eux, avec les conséquences que cela pourrait porter à la Biodiversité de ces zones.

RAPPORT MORAL

Abordons maintenant la vie du CREN en 2009 en interne.

Comme l'an passé, notre équilibre financier est encore une fois touché, puisque depuis les changements de règles de financement des dossiers « européens », notre trésorerie connaît un déséquilibre à court terme, grévé de plus par les intérêts bancaires qui en résultent. Notre situation financière globale est cependant saine, comme vous pourrez le constater avec l'intervention de notre trésorière Emeline JAUNAY.

Pour ce qui est de notre fonctionnement, il est important de noter que les objectifs que nous nous étions fixés pour 2009 ont été réalisés.

Nous avons accru notre cercle d'intervention avec plus de 200 ha supplémentaires, et engagé des actions sur le Bassin de Brive, où nous étions jusqu'alors absents, avec la communauté d'agglomération de Brive ainsi que la mairie.

Notre Conseil Scientifique s'est doté d'un nouveau Président Bernard VALADAS, Géographe et Universitaire qui succède à Michel BARATAUD qui en a assumé la charge durant 12 ans. Notre CS s'est également doté de 3 nouveaux membres Rudy NICOLAU maître de conférence à l'ENSIL , Jean Pierre FLOC'H (professeur retraité de la fac de Limoges) et Mathias LAPRUN portant ainsi son effectif à 20 .

Notons positivement que l'effectif salarié est demeuré stable en 2009, mais fut marqué par une vague de congés parentaux, quatre au total quasiment simultanés, qui ont nécessité quelques adaptations avec l'engagement d'un CDD de 6 mois. Un autre congé maternité est déjà prévu pour ce printemps.

Le plan de réévaluation des salaires voté et initié en 2007 a été appliqué et sera achevé avec ses derniers effets en juillet 2010.

Nous étions présents au séminaire National de la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels, qui s'est tenu au mois d'octobre en Ariège, sur le thème « La place des CEN dans la préservation de la Nature en France ».

Six de nos salariés y ont participé ainsi que notre Président d'Honneur Marcel Cruveillier et moi-même. Le séminaire, outre les formations techniques, ateliers et débats qui s'y tiennent, est un lieu de rencontre et d'échanges pour tous les CREN .Il a regroupé cette année 270 participants.

Notre maison de la Réserve Naturelle des Dauges a enfin vu s'achever les travaux de restauration et aménagements engagés il y a plus de deux ans. Elle est maintenant totalement opérationnelle tant pour l'accueil du public et des scolaires, toujours en nombre croissant, mais également confortable et adaptée à des conditions de travail optimales pour l'équipe qui l'anime.

Souhaitons que la RNN de l'Etang de Landes à Lussat en Creuse, propriété du CG 23, puisse à son tour bénéficier d'aménagements de ses locaux mieux adaptés.

Enfin l'antenne que nous devons avoir à Saint-Merd-les-Oussines (19), ne sera opérationnelle qu'en fin d'année 2010.

Depuis juillet nous avons engagé le Programme d'Actions 2009 qui doit se clore fin Juin 2010.Ce programme est le plus ambitieux de ces dernières années puisque il est budgété à hauteur de 1,7 million d'euros . Il est trop tôt pour en faire un point, mais souhaitons lui de réussir pleinement.

Dans ce cadre il faut noter le projet particulièrement original de livrets audio et braille sur la tourbière des Dauges à destination des mal voyants qui est en cours d'élaboration.

Ceci nous amène à évoquer le Programme 2010, que notre Directeur Pierre SELIQUER va vous soumettre tout à l'heure, vous pourrez constater qu'il est budgétairement modéré par rapport à celui de 2009, notamment grâce à une réduction de nos interventions extérieures et projets d'investissements . Ce choix a été décidé afin de nous permettre d'être en adéquation avec le contexte économique actuel d'une part, et d'autre part favoriser

RAPPORT MORAL

l'adaptation ou la mise en place d'outils de gestion internes mieux adaptés à nos besoins actuels et futurs.

A ce propos, le groupe de travail instauré en 2008 sur le Plan Stratégique 2010/2020, a rendu ses conclusions après de nombreuses séances de réflexion et débats. Je remercie tout particulièrement les membres du CA qui y ont participé en y consacrant beaucoup de leur temps et de nombreuses soirées, ainsi que ceux du personnel qui y ont participé.

Ce Plan a notamment été alimenté par les réponses que nous avons obtenues à l'enquête lancée auprès de nos adhérents en Décembre 2008, 103 réponses au total soit 30 % de retour , puis celle faite auprès des salariés par leur Délégué .

Il sera présenté à notre prochain Conseil d'Administration réuni avec le Conseil Scientifique prévu courant Mai, pour approbation puis communiqué à chacun de nos adhérents, salariés et partenaires en Juin.

L'année 2010 que nous entamons est déclarée « Année Internationale de la Biodiversité » par l'ONU. Que cette intention louable puisse se concrétiser par des actions positives au bénéfice de cette biodiversité pour la protection de laquelle le CREN s'investit, qu'il y ait prise de conscience plus forte de la part de nos concitoyens, et notez que nous sommes prêts à accueillir toutes les bonnes volontés.

En vous remerciant pour votre attention.

Henri SKROBOT

Président du CREN Limousin

Quelques éléments clefs donnés par l'engagement et la loi Grenelle 1 : « La TVB est un outil d'aménagement du territoire qui permettra de créer des continuités territoriales. Elle est constituée des espaces protégés et des territoires assurant leur connexion et le fonctionnement global de la biodiversité. Elle est opposable aux grandes infrastructures.»

Serge Urbano, vice-président de FNE, souligne : « la TVB est bien un outil novateur d'intérêt général tourné vers l'avenir à travers un nouveau regard porté à l'aménagement du territoire. Elle permettra d'intégrer la prise en compte de la biodiversité dans les territoires, via la constitution de continuités écologiques, c'est-à-dire d'espaces « réservoir de biodiversité » et ce qui les relie. La TVB, ce n'est pas seulement des corridors pour les grands mammifères ».

Pour Christophe Aubel, directeur de la Ligue ROC : « la question à poser n'est pas « la TVB est-elle opposable ? », la vraie question est de savoir si l'on veut se doter d'un outil permettant de répondre au défi majeur qui est devant nous : l'érosion du vivant, qui menace notre avenir. Suivant la réponse apportée, on fait un gadget ou un outil fort ! »

Le législateur ne s'y est pas trompé en indiquant que la TVB vise à stopper l'érosion de la biodiversité.

Conseil d'administration élu à l'AG du 23/01/2010

Composition et réunions statutaires

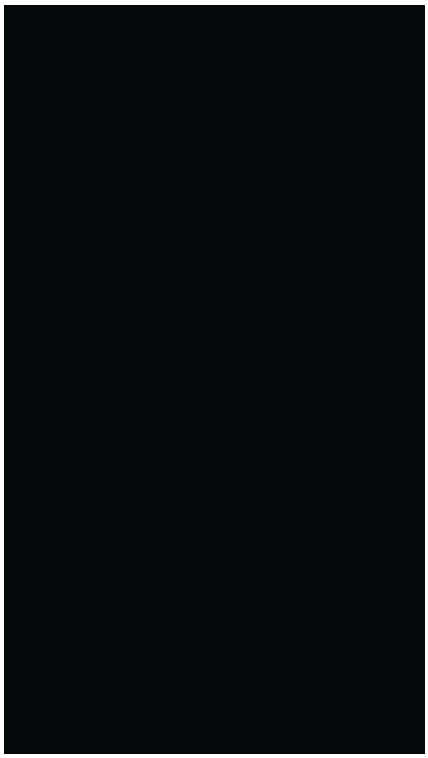

Le conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises et le bureau à 6 reprises. Comme chaque année un CA/CS s'est tenu au Centre nature la Loutre

Composition du bureau

Président : Henri SKROBOT
Vice Présidents : Maurice ROBERT et Hugues LAULIAC
Trésorière : Emeline JAUNAY
Trésorière adjointe : Annie-Claude RAYNAUD
Secrétaire : Michel LAMARSAUDE

Conseil scientifique
Président Bernard VALADAS

BARATAUD Michel	zoologie
BIENVENU Jean-Michel	ornithologie
CHABROL Laurent	entomologie, botanique
CHAUSSADE Daniel	gestion des milieux
CRUVEILLIER Marcel	araignées, ornithologie, botanique, informatique
DESCHAMPS Pascal	entomologie
DOUCELIN Christian	ornithologie, géographie physique
GADY Serge	archéologie
GRIMONPREZ Philippe	botanique, écologie, gestion des milieux
KREUSLER Hans	gestion forestière
MAZAUD Serge	mammalogie, herpétologie
NORE Thérèse	zoologie
PALLIER Gilles	ornithologie
PETIT Daniel	écologie, entomologie, botanique, statistiques en biologie
RAYNARD Philippe	gestion des milieux, législation de l'environnement, botanique
SIBERT Jean-Marie	entomologie
VALADAS Bernard	géomorphologie

Le conseil scientifique s'est réuni à 3 reprises en 2009 : ont été examinés principalement les projets de maîtrise foncière et d'usage ainsi que les plans et notices de gestions.

Conservateurs bénévoles

Monsieur Marcel CRUVEILLIER apporte son aide sur les Landes du Cluzeau et de la Flotte sur les communes de Meuzac et Château-Chervix (87).
Depuis la fin de l'année 2009, un deuxième conservateur bénévole, Monsieur Claude MAGNAT est venu se joindre à nous pour nous aider à la gestion des landes de la Saumgane à Saint-Maurice-la-Souterraine (23).

Les adhérents du CREN

Le CREN compte 442 adhérents en 2009 soit 12 de moins que l'année précédente. Notre inquiétude provient du nombre d'adhérents individuels qui ne cesse de diminuer depuis quelques années.
A noter que le Conseil Général de la Haute-Vienne a décidé de ne plus adhérer au CREN.

	2005	2006	2007	2008	2009
Adhérents individuels	368	375	364	361	349
Communes	54	53	52	55	58
Groupements	9	10	10	11	11
Collectivités territoriales	4	4	4	4	3
Associations	17	27	22	23	21
Total	**452**	**469**	**452**	**454**	**442**

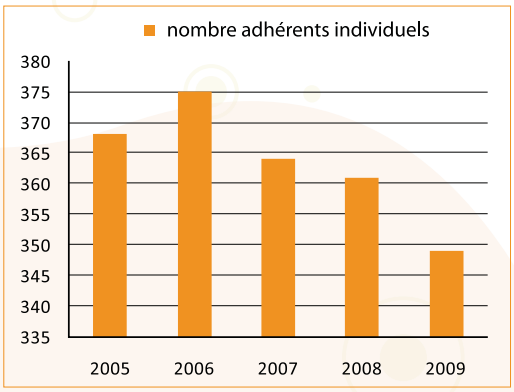

Le siège social

Notre siège social connaît quelques évolutions actuellement avec la mise aux normes du système de traitement des eaux usées ainsi que l'aménagement au 2e étage d'un bureau de 50 m².

Structure professionnelle

Au 31 décembre 2009, le CREN compte 28 salariés en activité représentant 26 équivalents temps plein (ETP).
Le CA a décidé de plafonner l'effectif salarié du CREN à 27 ETP.

ORGANIGRAMME du CREN Limousin

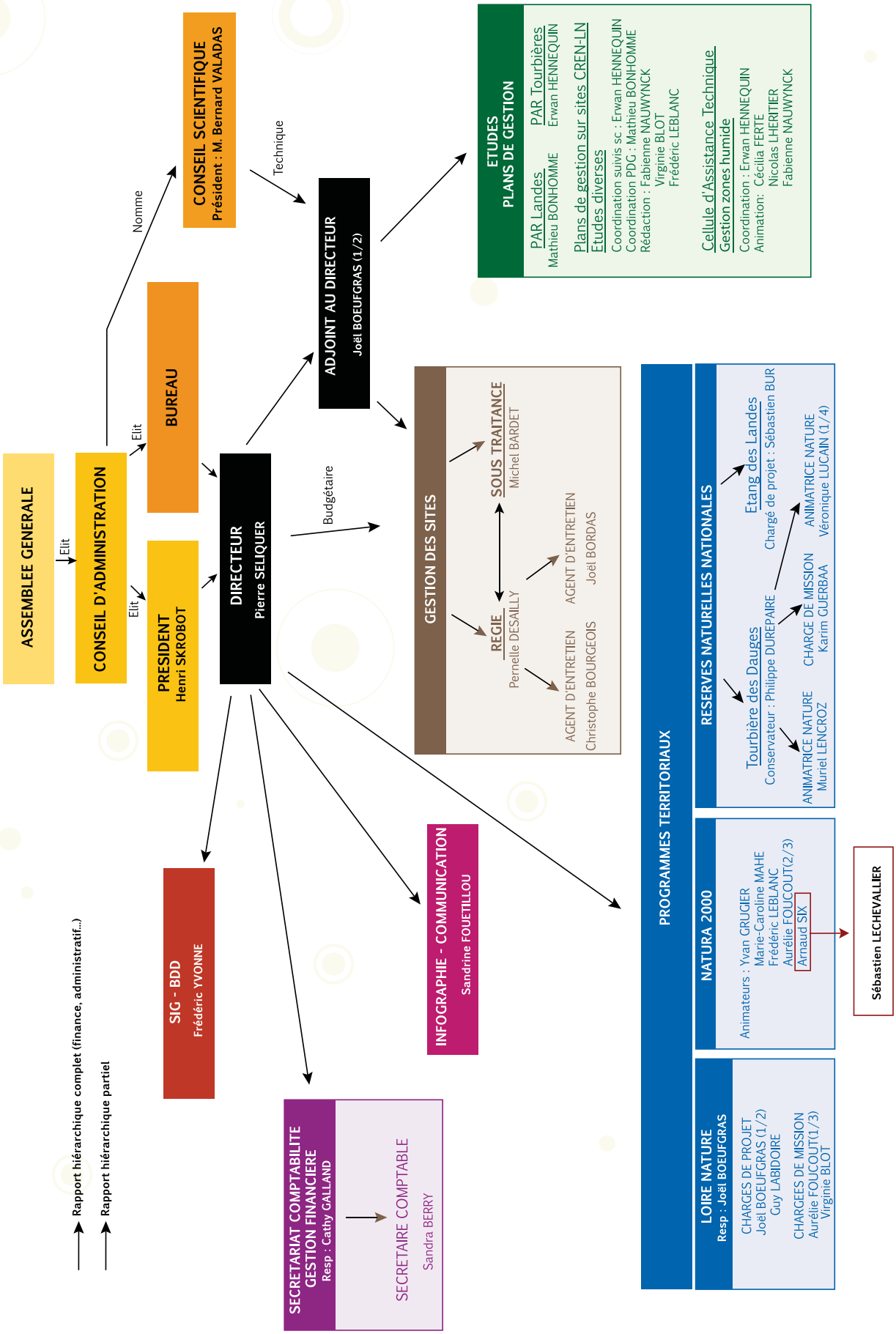

Maîtrise foncière et d'usage

Afin de préserver durablement le patrimoine naturel régional, le Conservatoire intervient en concertation avec les propriétaires privés ou publics soit en louant les terrains, en les achetant ou en signant des conventions de gestion.
En 2009, le CREN a signé 6 acquisitions (30,35 ha), 2 baux civils (36,74 ha), 1 bail emphytéotique (10,70 ha) et 7 conventions (48,28 ha) totalisant une surface de 126 ha.

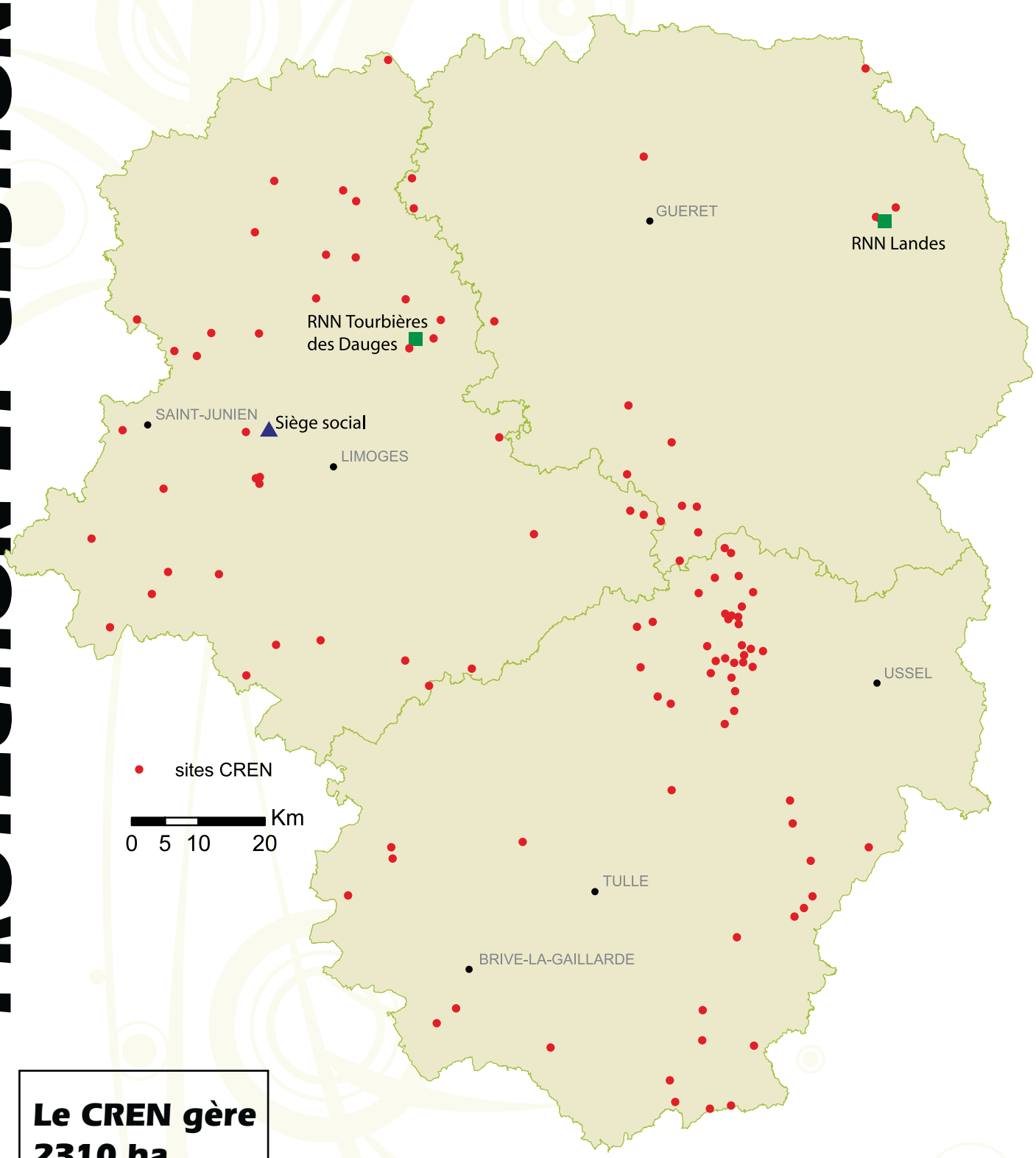

Le CREN gère 2310 ha

La plupart de ces nouvelles parcelles maîtrisées est située en continuité de sites importants du CREN, conformément aux orientations fixées par le conseil scientifique et le conseil d'administration.
A noter : deux sites dans des secteurs où le CREN est peu implanté :

- le côteau de Cheyssiol sur la commune de Meyssac (19)
- les landes de la cascade des Moulines à Saint-Vaury (23)

Gestion des Espaces Naturels

La gestion des espaces naturels maîtrisés par le CREN est l'un des éléments majeurs de l'action de préservation des habitats et des espèces du réseau de sites du Conservatoire. Managée par Pernelle DESAILLY, notre équipe technique (composée de 3 agents : Michel BARDET, Joël BORDAS, Chistophe BOURGEOIS) a mis en oeuvre le programme de travaux prévu sur 36 sites, 20 en Haute-Vienne, 5 en Creuse et 11 en Corrèze.

Le maintien de notre équipe technique est fondamental car il nous permet soit de réaliser des travaux en urgence pour lesquels le recours à la sous-traitance est impossible, soit de mettre en oeuvre des techniques de restauration conformes aux préconisations de nos plans de gestion.

Nous avons investi dans une nouvelle fourgonnette 4x4 en remplacement de notre ancien véhicule arrivé en fin de vie.
Enfin nous avons décidé après 10 ans de bons et loyaux services de ne plus utiliser notre camion et avons désormais recours à des transporteurs spécialisés.

Enfin toutes actions confondues (travaux de gestion, Loire nature, Natura 2000 et Réserves Naturelles Nationales), le CREN a eu recours à 32 reprises à de la sous-traitance auprès d'entreprises locales de travaux agricoles et forestiers. Cela représente tout de même 412 000 euros, ce qui souligne bien que le CREN est un outil de préservation du patrimoine naturel au service des acteurs locaux volontaires.
Parmis ces sous-traitances, nous avons eu recours à la traction animale sur plusieurs chantiers :

- Utilisation d'un « brise-fougères » sur plusieurs sites du plateau de Millevaches (lande du Gué, Puy du tour, sources de la vienne, tourbière de la Naucodie, sous-traité à M. Nicolas Bernard…
- Arrachage de saules et exportation, sur la tourbière de la Ferrière à M. Jean-Yves Boudin.

La gestion agricole des sites du CREN

Dès que cela est possible, le CREN confie la gestion de ses espaces à des agriculteurs locaux : une cinquantaine en 2009

La déprise agricole que connaît la région est bien sûr problématique pour assurer une gestion écologique optimale des sites maîtrisés.

En achetant les landes de Marcy (Saint-Merd-les-Oussines), le CREN a directement contribué à l'installation d'un jeune agriculteur qui exploite en intégralité nos parcelles.

Nous avons signé sur notre propriété de 53 ha le premier bail agricole à clause environnementale qui permet une préservation durable des éléments les plus remarquables du site.

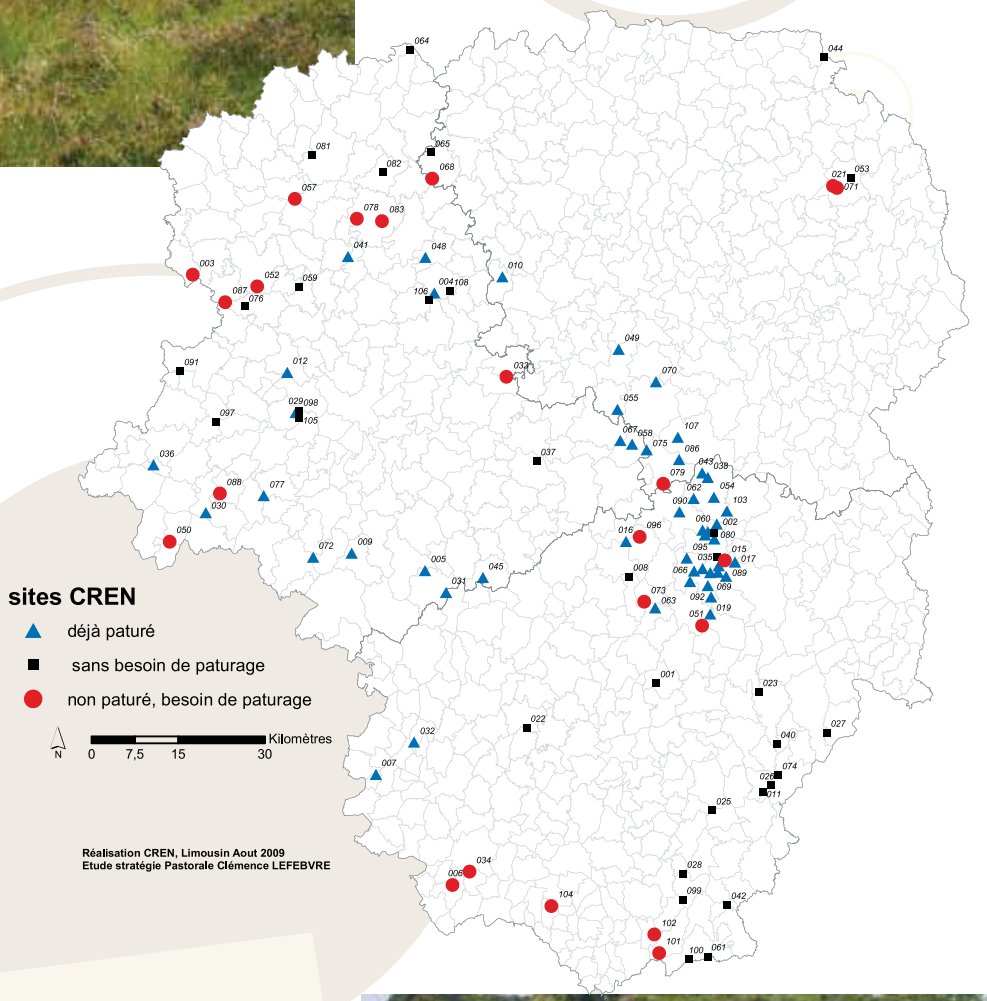

Troupeau du CREN

En 2009, notre troupeau de brebis a pâturé les landes sur serpentines du sud 87. Nous organisons l'arrêt de cette activité en régie du fait de nos grandes difficultés à équilibrer ce budget. Nous préparons une double installation (prévues en 2010):

- celle de notre berger, Sébastien LECHEVALLIER en tant qu'agriculteur (sur les landes de la Roche-l'Abeille)
- et celle d'un couple de jeunes agriculteurs, qui s'installe à Châteaux-Chervix (pour gérer les landes du Cluzeau et de la Flotte), dans le cadre du dispositif ferme relais mis en place par la Région avec le soutien technique de la chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne.

RESERVES NATURELLES

Action sur les Réserves Naturelles Nationales

R.N.N. de la tourbière des Dauges (Saint-Léger-la-Montagne, 87)

Accueil du Public

La deuxième phase de travaux étant désormais terminée, nous pouvons accueillir du public dans de bonnes conditions. 3286 personnes ont ainsi fréquenté la maison de la Réserve.

La création d'un poste d'animateur nature à 1/4 temps supplémentaire pour la réactualisation du sentier d'interprétation GPtO nous permet d'accueillir et de renseigner les visiteurs dans de meilleures conditions.

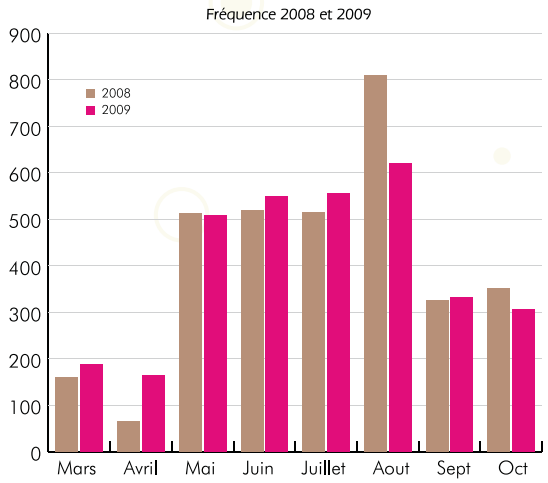

Protection

Le CREN a acquis 9 ha de lande sèche en-fougérée, les côtes de la Ribière.

Extension du site Natura 2000 : le comité de pilotage du site natura 2000 de la tourbière a validé une extension de son périmètre dont la surface évolue de 200 à 647 hectares

Travaux et suivis naturalistes

Le CREN a poursuivi des inventaires de la faune et de la flore patrimoniale.

L'évènement naturaliste majeur de l'année est la timide extension d'une fougère primitive, le lycodpode inondé, pour lequel nous menons des travaux de recréation de milieux depuis quelques années.

Depuis cette année la RN est équipée de matériel de suivi de l'eau financé par la DREAL (piézomètres, débimètres, station météo). Cela nous permettra d'analyser finement le fonctionnement hydrologique de la Tourbière.

Action sur les Réserves Naturelles Nationales

R.N.N. de l'étang des Landes (Lussat, 23)

L'évènement majeur de l'année 2009 est la finalisation du plan de gestion de la Réserve Naturelle qui fut validé par le comité consultatif, par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel puis par le conseil national de protection de la nature avant d'être approuvé par arrêté préfectoral.

Par ailleurs de nombreux travaux de gestion on été menés cette année encore avec notamment la poursuite de la restauration des parcelles bordant l'étang. En outre, la gestion piscicole du plan d'eau et des niveaux d'eau a encore une fois été au coeur de toutes nos préoccupations et la vidange de l'étang a l'automne devrait permettre une nouvelle fois l'expression d'une flore de grand intérêt patrimonial en 2010.

Animation des sites natura 2000

Le CREN a obtenu l'animation de deux sites Natura 2000 supplémentaires par rapport aux années précédentes :

- l'extension autour de la tourbière des Dauges : 647 ha
- la vallée de la Vézère (927 ha) pour le compte du Syndicat intercommunal d'Aménagement de la Vézère (SIAV)

Au total 12 sites Natura 2000 sur les 36 que compte la région sont animés par le Conservatoire.

Crédit photo : éric COLL

Deux nouveaux partenariats

Deux conventions majeures ont été signées en 2009 :

- avec **le PNR de Millevaches** le 23 septembre 2009 à Tarnac (19) en présence du Président du Conseil Général de la Corrèze
- avec la société **Tarmac Granulats** pour prendre en compte la biodiversité sur 4 carrières du groupe.

Actions engagées dans le cadre du Programme Loire nature (Bassin Loire-Bretagne)

Notre participation aux politiques de l'eau passe par un cadre administratif mis en place par l'Agence de l'eau avec le soutien du Conseil régional nous permettant ainsi de nouer des collaborations avec de nouvelles collectivités locales (Syndicats de rivières). Deux outils doivent nous permettre de maintenir ou améliorer l'état global des milieux aquatiques sur des zones regroupées en secteurs homogènes dénommés «masses d'eau»:

- contrats territoriaux Vienne-amont coportés par le PNR de Millevaches et l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne.
- contrat Restauration Entretien Vienne moyenne.

Valorisation, manifestation, sorties, chantiers bénévoles

Cette année nous avons réalisé deux bulletins de liaison, une plaquette loire nature, une plaquette du plan d'actions landes et tourbières et un bulletin d'information du réseau d'assistance technique zone humide.
Enfin nous avons organisé un chantier de bénévoles le 2 novembre sur les prairies de «chez Roger» à Saint-Priest-sous-Aixe (87).

Plan de gestion

16 plans de gestion ont été réalisés en 2009

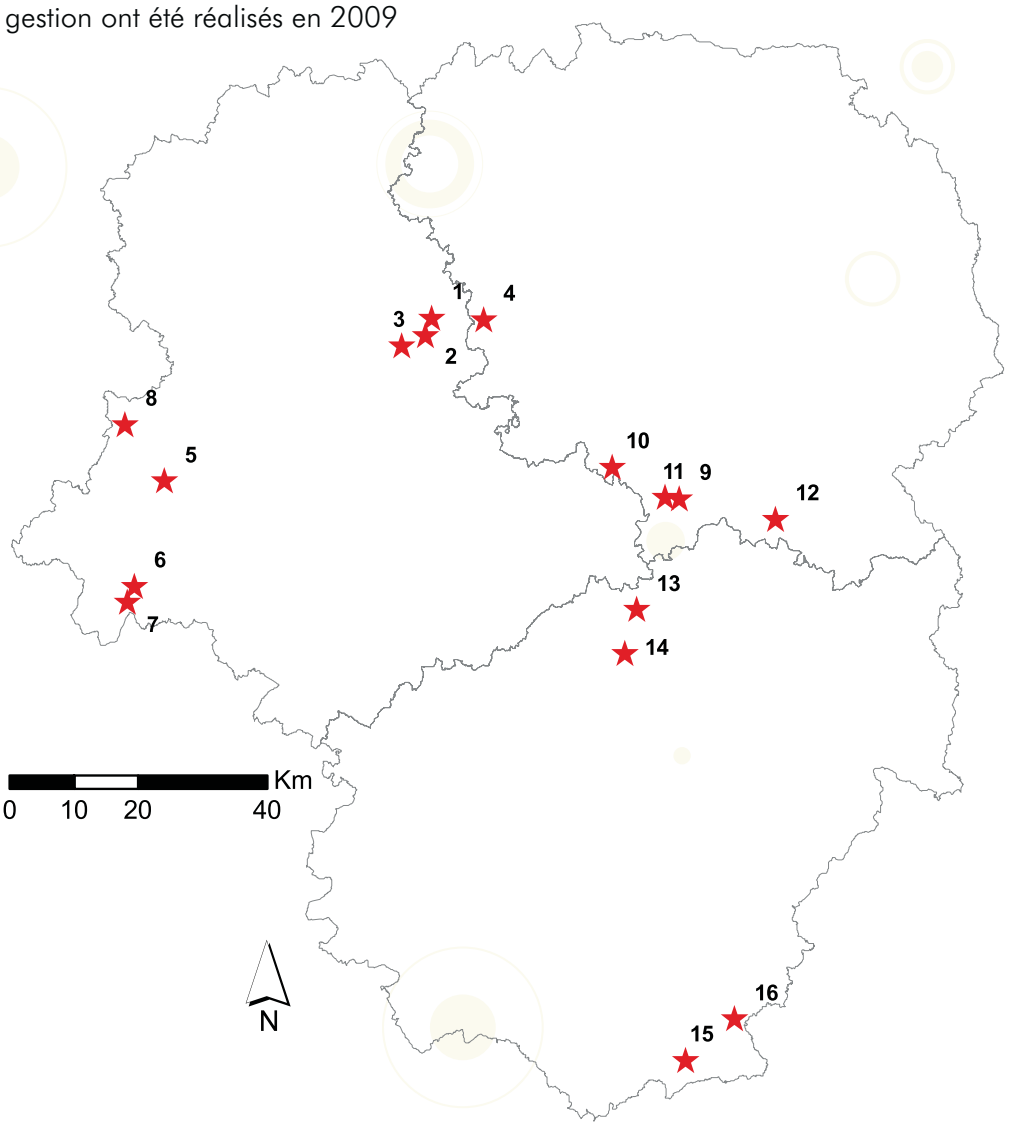

Nom du site	Responsable	Zone géographique
1- Combes-Puy Chaffou, 87	Karim Guerbaa	Monts d'Ambazac et St Goussaud
2- Tourbière de Mallety, 87	Karim Guerbaa	Monts d'Ambazac et St Goussaud
3- Domaine des Sauvages, 87	Karim Guerbaa	Monts d'Ambazac et St Goussaud
4- Tourbière de Friolouse, 23	Erwan Hennequin	Monts d'Ambazac et St Goussaud
5- Gorges de la Gorre, 87	Arnaud Six	PNR Périgord-Limousin
6- Puy Connieux, 87	Arnaud Six	PNR Périgord-Limousin
7- Puy Doumeau, 87	Arnaud Six	PNR Périgord-Limousin
8- Ile de Chaillac, 87	Guy Labidoire	Saint-Junien
9- Puy du Tour, 23	Virginie Blot	PNR Millevaches
10- T. Gane des Nouhauts, 23	Virginie Blot	PNR Millevaches
11- 1ère partie Lachaud, 23	Virginie Blot	PNR Millevaches
12- lande de Clairavaux, 23	Virginie Blot	PNR Millevaches
13- Tourbière du Tronchet, 19	Fabienne Nauwynck	PNR Millevaches
14- 1ère partie Saut de la Virolle	Mathieu Bonhomme	PNR Millevaches
15- Tourbière de la Bissière, 19	Frédéric Leblanc	Xaintrie
16- Tours de Merle, 19	Frédéric Leblanc	Xaintrie

Bilan financier

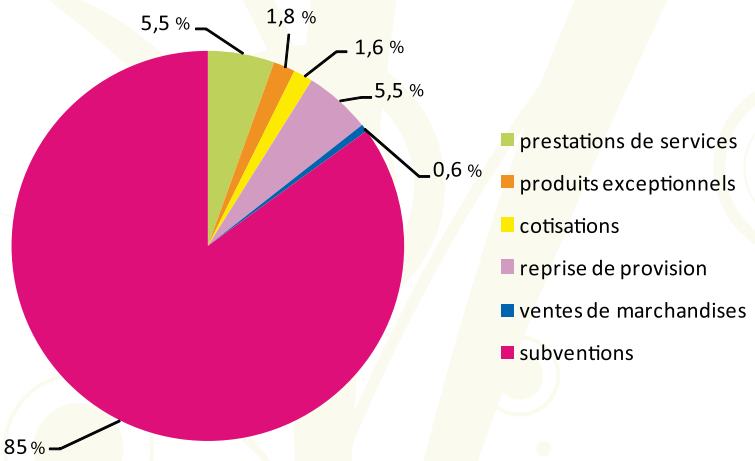

L'origine des produits 2009

Les subventions et les prestations de services représentent avec 1 544 860 euros, 90 % des produits perçus (1 707 814 euros) en 2009 par le CREN

Total des produits : 1 707 814 euros

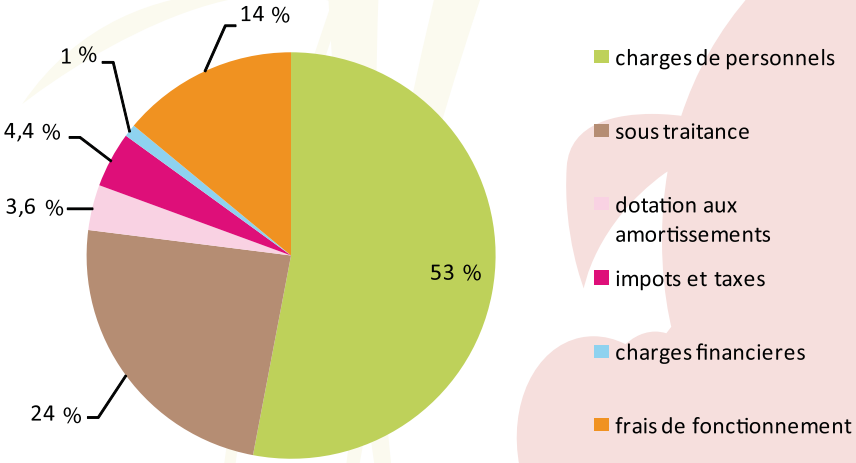

L'origine des charges 2009

Les charges sont en lien direct avec l'activité du CREN
Les frais de personnels ainsi que les charges augmentent du fait de l'application de la convention collective nationale de l'animation. Elles représentent 53 % des dépenses totales.
Les frais de fonctionnement sont toujours contenus au strict minimum (14 %) tandis que près du 1/4 des dépenses est injecté dans l'économie locale, via la sous-traitance.

Total des charges : 1 707 214 euros

Répartitions des financeurs

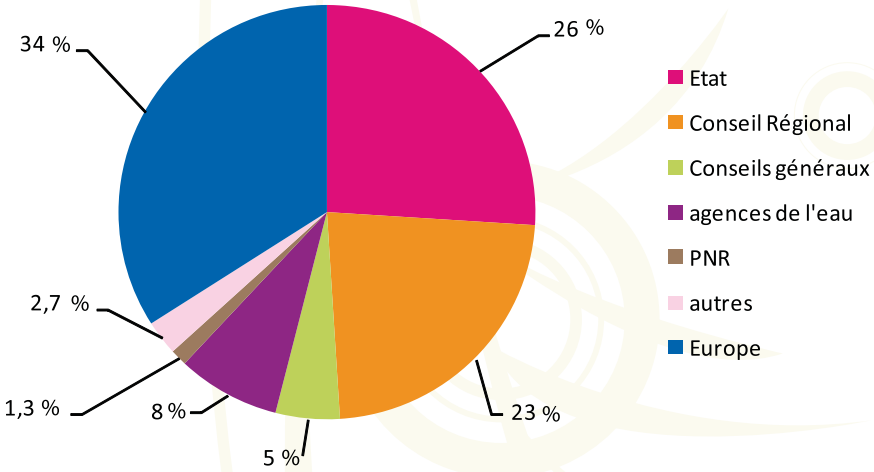

Le résultat de l'exercice, d'un montant de 600 euros, est mis en réserve. Cette décision ainsi que les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Etang de Chabannes - Tarnac (19)

Carrière de Rancon (87)

Les financeurs

Les actions de préservation, de gestion et de mise en valeur du patrimoine naturel mises en place par le CREN sont cofinancées, selon les programmes et les années par :

L'union européenne

avec le FEDER

Financé avec l'aide du FEDER
Fonds Européen de
Développement Régional

et le FEADER

l'Europe s'engage en Limousin avec le FEADER

l'état

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

la Région

Région LIMOUSIN

Les conseils généraux

CORRÈZE

Creuse

conseil général HAUTE-VIENNE
la solidarité, un choix

Les agences de l'eau

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable

Et plus ponctuellement par des financeurs privés tels que :

Gaz de France

Fondation Nature & Découvertes
sous l'égide de la Fondation de France

Lettre de liaison réalisée avec la participation financière de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Région LIMOUSIN

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL
6 ruelle du Theil
87510 SAINT-GENCE
Tél : 05 55 03 29 07
Fax : 05 55 03 29 30
mail : info@conservatoirelimousin.com
site : www.conservatoirelimousin.com

Association Loi 1901
Président : Henri SKROBOT
Président du CS : Bernard VALADAS
Trésorière : Emeline JAUNAY
Directeur : Pierre SELIQUER

Comité de lecture :
M. BARATAUD, M. CRUVEILLIER
C. DOUCELIN, D. GRAFEUILLE
H. SKROBOT, M. et N. VINCENT

Rédaction des articles :
P. SELIQUER

Crédit photo :
CREN Limousin

Directeur de la publication :
P. SELIQUER

Conception graphique et réalisation :
S. FOUETILLOU

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES.
Impression et diffusion à 1000 exemplaires
I.S.S.N. n° 1285 2430

Le CREN Limousin est membre de :

Espaces Naturels de France — Les Conservatoires d'Espaces Naturels

Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé